



# “ LA TECHNIQUE COACHELLA ”

## 1 JOUR

**Horaires :** 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Effectif maxi. :** 14 personnes

**N° d'agrément :** 938 303 69 083

**Public concerné :**

CE STAGE EST DESTINE AUX PERSONNES SOUHAITANT SE PERFECTIONNER EN SERVICE TECHNIQUE EN SALON DE COIFFURE.

**Objectifs pédagogiques de ce stage :**

DÉTERMINER LES ATTENTES ET PERSONNALISER SA CLIENTE.  
DONNER L'ENVIE DE CONSOMMER LES 2 TECHNIQUES D'APPLICATION.  
DÉVELOPPER LA MOYENNE FICHE PAR DES SERVICES RAPIDES ET LUDIQUES.  
FIDÉLISER UNE CLIENTÈLE PAR LA PERSONNALISATION DE VOTRE TRAVAIL.  
RÉALISER DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE COULEUR ET PLACEMENT DE MECHES  
DÉVELOPPER LA COLORATION TEMPORAIRE À TRAVERS LE BULL'R

**Prérequis :**

2 ans minimum d'expérience dans la coiffure

**Responsable des formations :** Stéphane AUGER

**Programme du stage :** Ce stage se déroule en un module de 1 jour, 7 heures de formation

**Méthodes pédagogiques / Matériel utilisé :**

- Travaux pratiques réalisés sur têtes malléables que les stagiaires conservent pour eux.
- Dossier support stagiaire téléchargé par chaque stagiaire des différentes méthodes.
- Mise en avant des points les plus importants sur paper-board et vidéoprojecteur.

**Les moyens d'évaluations mis en œuvre et suivi**

Une évaluation est effectuée à l'issue de la formation par chaque stagiaire. Nous pourrions communiquer sur demande l'évaluation complète de la session et de l'animateur.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION**

Une convention de formation recrutement est établie par l'organisme de formation STEPHANEAUGER.COM enregistrée sous le N° 938 303 69 083 auprès de la préfecture de la région PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR. Si vos cotisations sont à jour, vous bénéficiez de la subrogation de paiement pour les dossiers étant financés par le FAFCEA, l'AGEFOS et le POLE EMPLOI. La partie prise en charge nous est directement réglée.

Vous recevrez à la fin de la formation, une attestation de stage certifiant que vous avez suivi le programme de cette formation.

Pour chaque inscription, une partie non prise en charge vous est demandée, ainsi que pour :

- Une personne salarié : une **caution du montant du stage** ; celle-ci sera détruite lorsque nous recevons le paiement de l'AGEFOS.
- Un gérant non salarié : une **caution du montant HT du stage, celle-ci sera détruite lorsque nous recevons le paiement du FAFCEA** ; la TVA de la prestation vous sera demandée et encaissée 1 mois après la formation.

**DÉLAI D'ACCÈS :**

Réserver votre formation en un clic ! [www.tetedaffiche.com](http://www.tetedaffiche.com)

**TOUTES NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (Réfèrent Handicap : Cécile CHANARD)**

**Annulation :**

La partie **non prise en charge**, ne pourra en **aucun cas** faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.

Ce que nous encaissons est non déductible du crédit d'impôt formation.

Pour toute annulation 60 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.

Pour toute annulation inférieure à 60 jours avant la date de début du stage, nous vous facturons l'intégralité de la partie prise en charge.

Nous proposons une assurance annulation de 13 € par stage, à souscrire uniquement à l'inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d'annulation :

- + de 20 jours avant le début de la formation : aucun frais,
- entre le 19<sup>ème</sup> jour et le 10<sup>ème</sup> jour avant le début de la formation : 50 % de la prise en charge vous seront facturés,
- - de 10 jours avant le début de la formation, 100 % de la prise en charge vous seront facturés.

Dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription sera intégralement remboursé.

Toute inscription à une session de formation est nécessairement accompagnée du règlement à l'ordre STEPHANEAUGER.COM, sauf dans le cas où la formation est prise en charge intégralement par un organisme paritaire.



# “ LA TECHNIQUE COACHELLA ”

## 1 JOUR

**Horaires :** 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Effectif maxi. :** 14 personnes

**N° d'agrément :** 938 303 69 083

### **PROGRAMME DU STAGE**

Ce stage se déroule en un 1 module de 1 jour, 7 heures soit 7 heures /jours

**09H00 – 09H10 :**

ACCUEIL, PRÉSENTATION  
TEMPS DE PAUSES, RÈGLES DU JEU.

**09H10 – 10H45 :**

DÉCOUVERTE DES TENDANCES & DE LA COLLECTION

**10H50 – 11H00 :** PAUSE

**11H00 – 12H30 :**

DÉMONSTRATION & RÉALISATION TECHNIQUE 1

**12H30 – 13H30 :** REPAS

**13H30 – 14H15 :**

RINCAGE TECHNIQUE 1

**14H15 – 15H40 :**

DÉMONSTRATION ET RÉALISATION TECHNIQUE 2

**15H40 – 15H50 :** PAUSE

**15H50 – 16H45 :**

RINCAGE TECHNIQUE 2  
COMMENT VENDRE LES TECHNIQUES  
PATINE SUR LA TECHNIQUE 2

**16H45 – 17H00 :**

DEBRIEFING DE LA JOURNÉE  
VÉRIFICATION DES ATTENTES RESPECTÉES  
REMERCIEMENTS ET REMISE DIPLOME.

**17H00 :** FIN